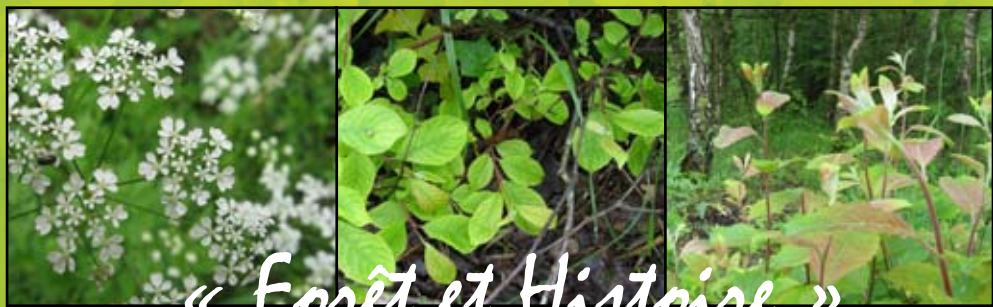




Parc National de Forêt Feuillue de Plaine

Pays de Verdun



« Forêt et Histoire »



SOMMAIRE

Introduction

p. 1

1. Un patrimoine naturel riche

p. 2

2. Un lien fort entre nature et histoire

p. 4

3. Une zone d'expérimentation unique

p. 5

4. Accompagner et conforter l'évolution de l'identité du territoire

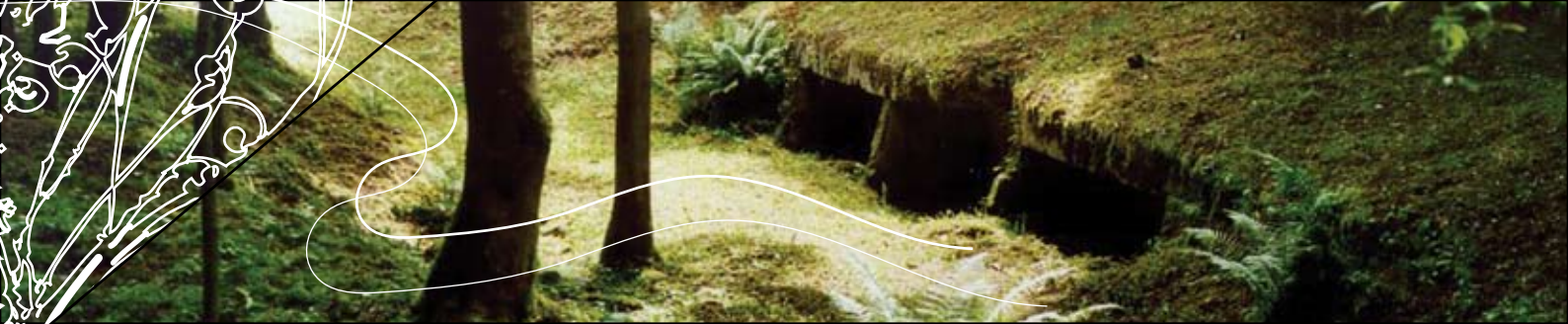
p. 8

5. Implication locale

p. 9

6. Vie et animation du territoire

p. 10



La Zone de Verdun possède un patrimoine exceptionnel. La Première Guerre Mondiale, symbolisée par la Bataille de Verdun, a fortement marqué les mémoires à toutes les échelles.

Cette guerre a, pour la première fois dans l'histoire, engagé des pays des cinq continents...

La Zone de Verdun a été bouleversée. Les activités rurales traditionnelles ont été ruinées et les séquelles sont toujours présentes. Par exemple, plusieurs villages entièrement détruits n'ont jamais été reconstruits (9 Villages Détruits).



Bezonnaux



Fleury-devant-Douaumont



Les hommes ont décidé de « sanctuariser » ce lieu notamment en laissant place à la forêt. Ils ont aussi érigé de nombreux monuments majeurs, aujourd'hui classés, et ont travaillé sur le paysage afin de mettre en valeur le souvenir de la vie passée et des combats.



Beaumont

A cet égard, notre territoire apparaît donc clairement comme un lieu unique.

1. Un patrimoine naturel riche

La Zone de Verdun offre un très haut potentiel de biodiversité. Il présente en particulier un enjeu majeur sur les chiroptères et l'avifaune.

- Succession très riche d'habitats naturels d'Ouest en Est : Hêtraies-chênaies, Hêtraies sèches, Chênaies pédonculées sur Marnes, habitats hygrophiles, Hêtraies-ébraiaies-ormaies ;
- Boisements pionniers sur de vastes superficies (200 Ha) résultant de la dynamique naturelle ;
- Enjeux faunistiques très importants pour les mammifères : 19 espèces de Chiroptères dont les Noctules (réseau exceptionnel de gîtes issus des vestiges de la 1ère guerre mondiale) ;
- Populations d'amphibiens méconnues jusqu'à présent mais des prospections récentes témoignent d'un site majeur, notamment pour le Sonneur à ventre jaune *Bombina variegata* (>5000 individus et non 250, comme indiqué dans le dossier du Ministère - données 2008) et le Triton crêté *Triturus cristatus* ; 16 autres espèces d'amphibiens et de reptiles complètent un cortège très diversifié.



- La présence de nombreuses zones humides ou prairiales intraforestières confère à la zone un intérêt avifaunistique évident contrairement au dossier de consultation qui qualifie le cortège avifaunistique de « peu diversifié et peu remarquable ». On notera notamment, outre le cortège classique des espèces forestières, la présence de plusieurs espèces des plus remarquables :

Gobemouche à collier *Ficedula albicollis* (limite d'aire de répartition), Grue cendrée *Grus grus nicheuse* (sans doute l'un des derniers sites en France), plusieurs espèces de rapaces comme Bon-drée apivore *Pernis apivorus*, Milan noir *Milvus migrans*, Milan royal *Milvus milvus*, Busard Saint Martin *Circus cyaneus*...

- Aucune mesure de protection forte difficilement compatible avec le projet de Parc National ;
- Le caractère exceptionnel du site de Verdun mérite une considération à la hauteur de son patrimoine naturel ;
- Très fort intérêt écologique de milieux voisins méritant une réflexion pour une éventuelle intégration dans le périmètre d'étude du Parc National.



Motivations

→ Pérenniser, valoriser et conforter le patrimoine naturel du massif forestier et de l'ensemble du territoire du Parc National.

→ Créer une zone de protection intégrale sur les secteurs les plus riches en terme de biodiversité.

Notre projet

Le développement touristique du territoire s'appuie aujourd'hui sur la mise en avant de la valeur mémorielle du champ de bataille. De tout temps, la richesse naturelle du site a été préservée par les aménageurs mais il est nécessaire de renforcer cet atout. Un Parc National permettra d'équilibrer l'intérêt des milieux naturels par rapport à l'importance historique des lieux.

Notre volonté est de mettre en valeur la richesse écologique du milieu. Elle favorisera le développement de nouvelles pratiques pédagogiques et touristiques.





2. Un lien fort entre nature et histoire

Evolution des Paysages - Des sylvofaciès civils aux polémofaciès aménagés

La Zone de Verdun est un espace de reconquête par la forêt d'un territoire dévasté par l'action humaine. Cette démarche s'est amorcée il y a près d'un siècle. On constate une évolution unique du paysage liée à l'histoire. On passe :

→ **d'un paysage rural notamment boisé** (avant guerre = 1er temps) : « le sylvofaciès » (dynamique biogéographique cyclique) avec des flux humains et d'animaux, des sorties de matières et d'énergies avec une membrane végétale épaisse et perméable

→ **à un paysage dévasté** (guerre = 2ème temps) soit « le polémofaciès » (dynamique biogéographique sub-régressive) avec perte de l'autonomie spatiale, un contrôle militaire, une membrane végétale mince et sub-imperméable avec apport de matières et des relations d'interdépendance avec d'autres polémofaciès

→ **puis immédiat après guerre** (3ème temps): « le polémofaciès abandonné » (dynamique biogéographique progressive : la nature reprend peu à peu ses droits) avec réappropriation civile et lente cicatrisation, pillages, nettoyages et démontages, une autonomie spatiale redéveloppée, des flux d'animaux et un transport de matériel et d'énergie, une membrane végétale en régénérescence et retour à une certaine perméabilité,

→ **enfin à un paysage apaisé de forêts**, un paysage cicatrisé (4ème temps): « le polémofaciès civil aménagé » (dynamique biogéographique sub-régulée) porté par la population locale et entretenu avec des flux touristiques avec risques de dégradations, flux d'acteurs et d'animaux, un recul de l'autonomie spatiale, des éléments fossilisés, de la voirie, une membrane végétale plus ou moins épaisse et perméable avec sortie de matières et d'énergies

La Zone de Verdun possède un patrimoine naturel riche sur lequel l'action humaine a été unique. Il y a donc des paysages uniques non-ordinaires : **les polémo-paysages**.

Evolution écologique d'un site marqué

*« La Terre est comme notre peau, condamnée à conserver la trace des blessures anciennes »
Fernand BRAUDEL.*

Les traces laissées dans le sol par la Bataille de Verdun sont multiples et enracinées. Béton, ferraille, pollution chimique imprégneront ce sol pour de très nombreuses années encore. Ces terres qui ont perdu leur potentiel agricole se reconstruisent avec la forêt. La colonisation s'est faite par différentes essences (feuillus pionniers et résineux) et traitements sylvicoles. Aujourd'hui, notre forêt évolue vers une forêt feuillue de plaine.

De plus, les sites historiques offrent des biotopes spécifiques constituant des micro-écosystèmes unique : patrimoine fortifié et présence chiroptérologique, marres d'eau dans les cratères formés par les bombardements et présence amphibienne, ...

Motivations

- Conforter le lien entre nature et histoire, en attribuant un label prestigieux, reconnu au niveau mondial.
- Accompagner l'évolution naturelle des paysages.
- Analyser et comprendre l'adaptation des écosystèmes aux bouleversements des territoires marqués par des conflits.

Notre projet

Le Parc confortera et accompagnera le retour de l'écosystème forestier. Les activités humaines actuelles (sylvicoles, cynégétiques, touristiques, mémorielles...) qui contribuent directement au maintien durable de ce patrimoine forestier seront favorisées. Le Parc National viendra apporter une démarche partagée dans une perspective de développement durable et équilibré. Il apportera des dimensions complémentaires (pédagogie, recherche scientifique, image de marque) et sera le gage d'une démarche de qualité, soutenue par l'Etat.



3. Une zone d'expérimentation unique

Zone d'expérimentation didactique sur les interactions entre l'homme et la nature

Peu de territoires ont la chance de posséder une histoire aussi singulière, associée à un patrimoine naturel riche. Avec ce label, nous avons la possibilité de produire une nouvelle génération de Parc qui valorise de manière optimale le patrimoine naturel, culturel et paysager.

Un Parc National est un outil prestigieux pour marquer à nouveau notre territoire par une expérimentation et par de nouvelles pratiques. L'expérience et la méthodologie acquises seront partagées avec d'autres territoires marqués par des conflits.

Zone d'étude scientifique pour la mesure des effets du réchauffement climatique

La forêt feuillue de plaine est le quotidien des habitants de la Meuse mais cela représente un milieu rare à l'échelle planétaire. Les changements climatiques, qui risquent de bouleverser notre planète à moyen terme, vont certainement entraîner une modification de la biogéographie mondiale.

Notre territoire se trouve à l'interstice entre la région Atlantique et Continentale européenne. Ces régions biogéographiques déterminent aussi des aires de répartition des espèces, notamment végétales. Les effets du réchauffement climatique entraîneront des modifications de ces aires de répartition (évolution vers le Nord des espèces méditerranéennes par exemple).

Ce volet scientifique permettra au Parc National d'apporter des éléments de réponse sur l'évolution des écosystèmes et sur l'adaptation des différentes espèces.



Motivations

→ Inventer des méthodes originales de lecture et compréhension des paysages. Les interactions entre l'homme et la nature devront faire l'objet d'études poussées.

→ Devenir le modèle de reconstitution d'un territoire dévasté. En cela la sensibilisation du grand public sur cette problématique sera une priorité.

→ Etudier et modéliser les effets des changements climatiques.

Notre projet

Notre objectif est de nous positionner comme une zone d'expérimentation unique. Il est nécessaire d'analyser, de comprendre les richesses de notre territoire afin de mieux le préserver. Nous souhaitons trouver les méthodes novatrices qui permettront d'apprécier à leur juste valeur les potentialités de notre site. Nous souhaitons, grâce à la création du Parc National, apporter un cadre méthodologique rigoureux, adapté aux spécificités du territoire.

Nous souhaitons fortement devenir une référence, un modèle, dans les Parcs Nationaux dits « de nouvelle génération », alliant patrimoine naturel, culturel et paysager.



4. Accompagner et conforter

l'évolution de l'identité du territoire

La Création d'un Parc National sur la Zone de Verdun sera un évènement majeur qui influencera l'avenir du territoire et modifiera son identité.

→ **Le premier évènement majeur acquis** (une bataille en 1916) a fortement modifié le quotidien des habitants. Depuis cet évènement, l'aménagement de la zone s'est articulé autour de la mémoire et du pèlerinage. Ce temps s'achève et une mutation s'impose.

→ **Un deuxième évènement majeur à créer** : la création d'un Parc National, juste avant le Centenaire du premier évènement (symbolique forte) fera entrer notre territoire dans un autre temps : le temps de l'histoire et de la conciliation des activités de l'homme avec le respect de l'environnement.

1ère Guerre Mondiale
Bataille de Verdun 1916

Temps de la Mémoire

Création du Parc National

Temps de l'Histoire

Motivations

- Basculer dans le temps de l'histoire.
- Faire émerger une identité propre à ce territoire plus large que celle donnée par la première guerre. Aider chacun à s'approprier la nouvelle identité forestière qu'offre le territoire.
- Capitaliser et communiquer sur l'image positive du territoire vers l'extérieur.

Notre projet

Nous avons un territoire à faire connaître et reconnaître. Il a été fortement marqué par l'action destructrice de l'homme, mais la création d'un Parc National sera un outil puissant pour sensibiliser les habitants, les touristes, les scientifiques et le grand public aux richesses et aux spécificités de notre territoire sur un plan national et international.

L'Etat réfléchit actuellement à la mise en œuvre d'un Musée de l'Histoire de France. Certains historiens expriment que « la France s'est faite de Verdun (843) à Verdun (1916) ». Notre territoire s'est positionné pour être un des sites délocalisés attaché à ce projet d'envergure. Par ailleurs, le territoire réfléchit à une candidature pour l'obtention d'un label « Patrimoine Mondial de l'Unesco » pour le site de la bataille de Verdun. Si notre territoire avait la chance de devenir Parc National notre candidature s'en trouverait renforcée.



5. Implication locale

Le Pays de Verdun s'est rapidement saisi du projet de création de Parc. Il a immédiatement organisé la consultation auprès des collectivités locales. Il s'est appuyé sur les Communautés de Communes pour relayer l'information et chercher une réponse commune. Le Pays de Verdun a fait appel à l'expertise des professionnels des milieux naturels (DIREN, DDE, ONF, et plusieurs associations environnementales). Nous nous associerons pleinement au travail du GIP et l'accompagnerons pour une rédaction concertée et rapide de la Charte du Parc.

Ce projet d'envergure a suscité l'attention non seulement des élus locaux des cinq intercommunalités précitées mais aussi de l'ensemble des Présidents des onze Communautés de Communes du Pays de Verdun.

Le projet de création d'un Parc National sur le territoire du Pays de Verdun a généré une dynamique de rencontres et de débats autour du devenir de notre territoire.



Motivations

- Adhésion forte des acteurs du territoire à la démarche.
- Volonté d'impliquer tous les acteurs du territoire. Il sera important de formaliser l'avis des habitants.
- Poursuivre une réflexion pour la mise en œuvre d'un modèle de développement durable et original.

Notre projet

Le territoire a un intérêt majeur à poursuivre la valorisation de son patrimoine historique et naturel. La Charte de Pays a été construite dans cette optique avec pour objectif le développement touristique. Le Conseil Général de la Meuse travaille également sur ces thèmes et prévoit en particulier un programme ambitieux de valorisation des sites historiques. Le Conseil Régional cite également notre territoire comme un des quatre points forts du développement touristique lorrain.

Par ailleurs, le territoire réfléchit à la mise en œuvre d'une charte forestière pour une meilleure prise en compte du milieu forestier dans les projets de territoire. L'échelle pertinente pour cette réflexion est celle du Pays de Verdun.

Un label Parc National confortera ces dynamiques locales et favorisera une meilleure lisibilité des actions. La concertation pour la rédaction de la Charte sera un temps d'échange fort entre les acteurs du territoire. Elle viendra conforter les démarches entreprises dans le cadre du Pays de Verdun. L'articulation Parc National / Pays de Verdun sera un élément fort de structuration du territoire. L'aire optimale d'adhésion pourrait se rapprocher du périmètre du Pays de Verdun.



6. Vie et animation du territoire

Le territoire est animé par une vie associative et culturelle riche. De nombreuses associations ou structures publiques font vivre le territoire.

On peut citer par exemple au niveau culturel

- « Le Village des Vieux Métiers » qui organise « Les Dimanches de Mai en Meuse »
- « Musiques et Terrasses » qui propose des concerts gratuits de musique amplifiée durant l'été
- La MJC du Verdunois qui offre une programmation musicale actuelle tout au long de l'année
- « Meuse Nature Environnement » et le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement qui propose des sorties nature,
- « Connaissance de la Meuse » qui réalise des spectacles historiques
- Le Centre Mondial de la Paix, des Libertés et des Droits de l'Homme qui propose des expositions, des rencontres et des débats
- « Grenier Théâtre » : théâtre contemporain à Verdun
- « Transversales » : programmation du spectacle vivant (danse, cirque, musique, théâtre, ...)
- 5 musées départementaux sur le Pays de Verdun.



Un réseau de 8 Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiatives s'attache à promouvoir les produits et animations touristiques du territoire.

Le Pays de Verdun encourage et soutient toutes ces actions, notamment à travers :

- les objectifs de sa Charte de Pays (le territoire cherche à mettre en valeur l'ensemble de ses potentialités),
- l'animation et la mise en œuvre d'un programme Leader à vocation touristique,
- la mise en réseau des acteurs (OT, associations, collectivités locales...).



Motivations

Poursuivre la valorisation de nos atouts naturels et culturels.

- Encourager le travail conjoint de l'ensemble des acteurs privés et publics.
- Fédérer tous les acteurs autour d'un projet fort.

Notre projet

Le Parc National deviendra un nouvel acteur de la vie du territoire. La Charte du Parc National, rédigée en concertation, sera un outil d'animation du territoire. Elle fédèrera les acteurs autour d'un projet commun.

L'image véhiculée par le Parc National renforcera la notoriété du territoire. Le label Parc National permettra de décliner de nouveaux produits touristiques et de valoriser les produits locaux.

Les leviers financiers apportés par cette structure encourageront le développement des activités et la promotion des atouts du territoire.

Conclusion

La Zone de Verdun bénéficie d'une notoriété internationale qu'elle souhaite renforcer par une mise en valeur des ressources naturelles. Son atout principal est le lien fort entre nature et histoire.

Notre territoire souhaite une reconnaissance nationale pour l'accompagner à passer dans le temps de la réconciliation de l'homme avec la nature et son histoire. Le Parc National constituera un espace de protection et de référence scientifique d'enjeu national et international. Il sera un espace pédagogique et un lieu de gestion conservatoire des patrimoines.

Le Parc National constituera un levier puissant pour un développement durable du territoire. Il renforcera la notoriété et sera un outil précieux pour faire connaître et reconnaître, en France et à l'étranger, une autre image de « Verdun ».